



FINANCIAL INTELLIGENCE AWARDS – FIA

POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE FINANCIERE EN AFRIQUE

17 & 18 Avril 2020

Dakar, SENEGAL

Sommaire

I. CONCEPT DU FINANCIAL INTELLIGENCE AWARDS

- 1. Contexte & Justification**
- 2. Objectifs**
- 3. Résultats attendus**
- 4. Cibles**
- 5. Méthodologie**
- 6. Lieu et date**

II. PARTENAIRES

I. CONCEPT DU FINANCIAL INTELLIGENCE AWARDS

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au niveau de la CEDEAO, la réglementation et le contrôle du système financier dans lequel opèrent les banques et les compagnies d'assurances répondent principalement à un double objectif : d'une part, assurer la stabilité, la solvabilité des entreprises concernées et la protection des déposants et des clients, d'autre part, assurer la conformité du secteur financier et lutter contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme, la corruption et la criminalité financière.

Pour arriver à cet objectif, des Institutions internationales comme le Groupe d'Action Financière Internationale –GAFI-, Communautaire (GIABA-CIMA-BCEAO), nationales (CENTIF) sont actifs dans chaque sphère, pour superviser des règles de conformité des compagnies bancaires et d'assurances, qui sont élaborées et actualisées régulièrement, afin de faire face aux nouvelles pratiques et aux crises internationales.

Cette première édition de FIA organisée par SOPEL INTERNATIONAL & CANE EXECUTIVE fait référence d'une part, aux défauts de gouvernance et conformité internationales ayant entraîné la crise financière de 2008 et à la faillite de grandes Banques Internationales avec les « junk bounds » des crédits immobiliers «subprime» et, d'autre part, la montée fulgurante de la criminalité financière et des menaces technologiques.

- **Sur le plan économique et commercial**, la crise financière a conduit à la rareté des financements octroyés par les banques classiques aux Etats, aux entreprises et aux particuliers. La crise a constitué un coup dur pour la consommation et un frein aux échanges internationaux.

Parallèlement, la crise de 2008 a engendré le succès des modes alternatifs de financement, comme les cryptodevises, les technologies Blockchains, la finance

islamique, qui offrent de réelles nouvelles opportunités pour les Etats, les Entreprises et les particuliers.

- **Sur le plan juridique**, dans un but préventif, la crise de 2008 a entraîné l'évolution d'un nouveau cadre juridique, qui s'applique aux activités financières, de nouvelles règles bancaires sont élaborées et encadrent le crédit, notamment, BALE III, relativement à la liquidité des banques.

- **Au niveau International**, en plus des prescriptions ou règles de BALE (BALE I, II et III), Le Groupe d'action financière (GAFI), organisme intergouvernemental créé en 1989 joue un rôle déterminant dans la conformité et ses normes (40 Recs), qui s'appliquent à tout le système financier international. Les objectifs du GAFI sont l'élaboration des normes et la promotion de l'efficace application de mesures législatives, réglementaires et opérationnelles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et autres menaces liées, pour l'intégrité du système financier international.

- **Au niveau communautaire (UEMOA-CEDEAO-CIMA)**, il faut souligner que les règles prudentielles¹ en vigueur dans l'UEMOA prenaient uniquement en compte, les prescriptions de Bâle I, sur l'appréciation des risques et des engagements du système bancaire, au titre de l'Accord de capital de 1988. Des changements sont induits par l'entrée en vigueur des normes Bâle II et Bâle III au 1er janvier 2018 comme voulue par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BECEAO).

Les règles prudentielles, arrêtées par le Conseil des ministres de l'UEMOA en juin 1999 et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2000, visaient principalement à

¹ Pascal H. Dannon et Frédéric Lobe ; LA REGULATION BANCAIRE DANS L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST-AFRICAINE EST-ELLE EFFICACE ? [HTTPS://WWW.AEF.ASSO.FR/PUBLICATIONS/REVUE-D-ECONOMIE-FINANCIERE/116-LA-FINANCE-AFRICAINE-EN-MUTATION/264-LA-REGULATION-BANCAIRE-DANS-L-UNION-ECONOMIQUE-ET-MONETAIRE-OUEST-AFRICAINE-EST-ELLE-EFFICACE](https://www.aef.asso.fr/publications/revue-d-economie-financiere/116-la-finance-africaine-en-mutation/264-la-regulation-bancaire-dans-l-union-economique-et-monetaire-ouest-africaine-est-elle-efficace)

renforcer la solvabilité et la stabilité du système bancaire, afin d'assurer une protection accrue des déposants.

Crée en 2000, le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) a été établi par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), regroupant les 15 pays membres.

-Dans le marché des assurances, il a été institué la CONFERENCE INTERAFRICAINNE DES MARCHES D'ASSURANCE, CIMA). L'Organisation dans le cadre de sa politique et de ses missions a adopté le REGLEMENT n°0004 /CIMA/PCMA/PCE/SG/08, défini des procédures applicables par les organismes d'assurances dans les Etats membres de la CIMA, relativement à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

- **Au niveau national**, dans chaque Etat Membre, il est créé une Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière (CENTIF) ou CRF. Elle collecte, analyse et traitement de renseignements financiers propre à établir l'origine des transactions, ou la nature des opérations objets des déclarations de soupçons des assujettis.

Tous les acteurs impliqués dans le système financier doivent obligatoirement se conformer aux prescriptions nationales, communautaires et internationales. Aujourd'hui, la gouvernance financière et la conformité sont devenues une exigence pour tout le secteur financier formel. La gouvernance financière et la conformité concernent trois acteurs: l'Etat, l'Entreprise et les institutions financières (banque et société d'assurance).

La conformité peut se définir comme l'ensemble des actions de vigilance visant à l'intégration, dans les règles financière internationales (organisation, processus, procédures), de toutes les exigences issues de normes externes référencées.

Il s'agit des directives, règlements et lois mais aussi des exigences des autorités de contrôle, qui émettent des recommandations ou instructions dont les manquements sont sanctionnés.

La conformité veille à ce que ces exigences soient intégrées à la documentation interne (code déontologique, procédure...) et appliquées par les collaborateurs.

La fonction conformité recouvre cinq grandes activités² :

1/ Sécurité financière

2/ Protection clientèle

3/ Contrôle permanent

4/ Déontologie

5/ Gouvernance

Les risques de non-conformité sont les suivants :

- Risque de sanction judiciaire, disciplinaire ou administrative
- Atteinte à la réputation
- Non-respect des dispositions propres aux activités bancaires, des pratiques commerciales
- Non gouvernance

2. OBJECTIF

L'objectif de la **Financial Intelligence Awards (FIA)** est d'encourager la politique de gouvernance du système financier et de conformité par rapport aux différentes prescriptions des Etats Membres de la CEDEAO. Il s'agit de l'ensemble du système financier régional (banques et sociétés d'assurance et

² Voir Stéphane Sébéloué, Camille ZANVIT, Optimind Winter ; Les métiers de la Conformité.
<http://www.observatoire-metiers-banque.fr/mediaServe/Etude+metier+conformit%C3%A9.pdf?ixh=3192818464198754305>

Sta) des pays de la zone CEDEAO. Le FIA se base relativement à leur évaluation mutuelle, aux différentes actions concrètes des différents acteurs dans la mise œuvre, pour contribuer à travers un encouragement, une motivation, une récompense par des Awards et distinctions aux acteurs déclarés éligibles et nominés dans la procédure de conformité et de gouvernance, par le Comité scientifique du FIA, mis en place pour la circonstance.

Il s'agit surtout d'un outil complémentaire de renforcement de la sensibilisation à la LBC/FT, la Gouvernance Financière et de la nécessité de protéger et encourager ensemble, tout le bon fonctionnement du système financier régional.

3. RESULTATS ATTENDUS

Le FIA permet d'encourager et de distinguer :

- Les meilleurs Etats, les banques et les sociétés d'assurance qui se distinguent annuellement dans leurs efforts pour la conformité avec les différentes prescriptions
- Le meilleur niveau d'application des prescriptions dans les Etats Membres de la CEDEAO, dans les secteurs banques et compagnies d'assurances et Sta.
- Enfin, primer des acteurs clés (Etats, Société civile, Journalistes, etc.) de la protection du système financier régional, ayant fait des efforts remarquables durant l'année antérieure ou en cours.

4. CIBLES

- ETATS
- CENTIFS
- UEMOA

- CEDEAO
- GIABA
- GAFI
- BCEAO
- BEAC
- BANQUES
- SOCIETES D'ASSURANCE
- COMMISSIONS BANCAIRES
- ORGANES ANTI-CORRUPTION & de GOUVERNANCE
- CIMA
- ORGANISME DE REGULATION TELECOMS

5. METHODOLOGIE

Pour l'organisation du FIA, Il est mis en place un Comité Scientifique pour la sélection des acteurs dits conformes et de bonne gouvernance financière.

Le FIA est prévu sur deux journées en fin de semaine. Le programme débutera par une plénière, des expositions, workshops, networking, avec les autorités financières régionales, internationales et tables rondes animée par des experts régionaux et internationaux sur la conformité LCB/FT, finances, assurances, etc.

La soirée gastronomique des FIA verra la remise aux lauréats et récipiendaires des différentes catégories, les encouragements, distinctions et reconnaissances par les paires, du FINANCIAL INTELLIGENCE AWARDS, FIA.

6. LIEU ET DATE

Lieu: le FIA se tiendra à Dakar, Sénégal

Date : 17 -18 Avril 2020

II. PARTENAIRES

Partenaires institutionnels



Autres Partenaires



Partenaires Médias

